



TRANSMIS LE 11/05/2026
REÇU LE 11/05/2026
AFFICHÉ LE 12/05/2026
NOTIFIÉ LE 12/05/2026
PUBLIÉ LE 12/05/2026
EXÉCUTOIRE LE 12/05/2026

2026/...

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 AVRIL 2026
DÉLIBÉRATION N°18

OBJET : CULTURE - CINÉ HENRI LANGLOIS - ATTRIBUTION ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION COMMUNALE 2026 À L'ASSOCIATION. AUTORISATION DONNÉE A M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-six, le 28 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Sabrina FORTUNATO, Patrick BOULLÉ, Claire LE BERRE, Dominique ASARO, Gaëlle KOKCIKARAN, Frédéric LÉPRON, Nadine SENSE, Franck GAILLARD, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Françoise GONZALEZ, Patrick HALABI, Céline HECQUET, Roland CHANUDET, Rina SATTAPPANE, Vathoulom PHINITH, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA, Ginette FIFI-LOYALE, Bruno DE CARLI, Florence DECOURTY, Nathalie PAIS, Salih AMASH, Faïza DERFOUF, Valentin BARTECKI, Zurine LOPEZ BRASA, Jean-Marc GAYET.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST, Aurélie MANGA.
ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Mohamed BANNOU : Françoise GONZALEZ
Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE
Sophie FERREIRA : Zurine LOPEZ BRASA
Anton HILDMANN : Sabrina FORTUNATO
Rokhaya ESNAULT : Patrick HALABI
Marc VASSEUR : Claire LE BERRE

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Culturel

Question n°18 du CM du 28/04/2026 - P 1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026 DÉLIBÉRATION n°18

OBJET : CULTURE - CINÉ HENRI LANGLOIS - ATTRIBUTION ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION COMMUNALE 2026 À L'ASSOCIATION. AUTORISATION DONNÉE A M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE

Le Conseil municipal

VU les articles L.2121-12 et L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, instaurant le principe du conventionnement,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2025 accordant à l'association Ciné Henri Langlois une avance de subvention d'un montant de 53.500 € (cinquante-trois mille cinq cents euros),

CONSIDÉRANT le projet développé par le Ciné Henri Langlois et son inscription dans la vie culturelle de la Commune,

CONSIDÉRANT la demande de subvention communale de fonctionnement transmise le 17 novembre 2025 par l'association Ciné Henri Langlois, au titre de l'année 2026,

CONSIDÉRANT le projet de convention de subvention, définissant l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et de contrôle de la subvention,

Après l'avis de la Commission « Attractivité et Cohésion » en date du 14 avril 2026 et de la Commission « Ressources et Développement » en date du 16 avril 2026,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des votants, le Conseil municipal, à l'exception de Mesdames Marie-Christine CAVECCHI, Céline HECQUET, Pasionaria ENEDAGUILA, et Messieurs Xavier DUBOURG, Patrick BOULLE, Frédéric LÉPRON, qui ne participent pas au vote en raison de leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration du Ciné Henri Langlois,



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Culturel

Article 1er : **DÉCIDE** d'approuver la convention de subvention entre la Ville et le Ciné Henri Langlois, annexée à la présente délibération.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention précitée.

Article 3 : **APPROUVE** le versement du solde de la subvention communale de fonctionnement de l'exercice 2026 au Ciné Henri Langlois, soit 53 500 € (cinquante-trois mille cinq cents euros) sous réserve de la signature de la convention par les deux parties.

Article 4 : **PRÉCISE** que le montant total de la subvention au titre de l'année 2026 s'élève à 107 000 € (cent sept mille euros).

Article 5 : **DIT** que la dépense sera imputée au budget de la Ville.

Article 6 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 7 : **PRÉCISE** que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
 Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
 Conseiller régional d'Île-de-France



À L'UNANIMITÉ des votants

Pour : 33 voix
 Contre : 0 voix
 Abstention : 0 voix

Acte à classer

DEL28042026Q18

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-05-11T06-57-32.00 (MI269669260)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260428-DEL28042026Q18-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : CULTURE - CINÉ HENRI LANGLOIS - ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION COMMUNALE 2026 À L'ASSOCIATION. AUTORISATION DONNÉE A M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION COMMUNALE FONDANTE

Date de décision : 28/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. attribuées aux personnes morales de droit privé (associations)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 18 - CULT SubCINE2026.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

18 - PJ convention de subvention - Ciné Henri Langlois 2026 projet.PDF Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 11/05/26 à 06:57

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 11/05/26 à 06:57

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 11/05/26 à 07:02